VILLE DE
SAINT-GEORGES
Bureau de la présidente d'élection

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

A V I S P U B L I C
Élection municipale du 2 novembre 2025

Aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Par cet avis public, Me Isabelle Beaulieu, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité **depuis le 18 septembre 2025 ou avant**.

2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.

3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.

- Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription (SMR-9.2 Demande d'inscription sur la liste électorale);

- Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste (SMR-9.1 Procuration pour l'inscription sur la liste électorale).

  Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection ou en consultant la section **Voter** de la page **Élections municipales 2025** du site web de la Ville au : https://www.saint-georges.ca/ville/vie-democratique/elections

  Vous devez transmettre le formulaire rempli par courriel à: elections@saint-georges.ca ou par courrier à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, votre demande doit être reçue au plus tard le **18 octobre 2025**.

   La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente d'élection.

Coordonnées de la présidente d'élection :

Me Isabelle Beaulieu
11700, boulevard Lacroix
Saint-Georges (Québec)
G5Y 1L3
418-228-5555 poste 2212
elections@saint-georges.ca

Donné à Ville de Saint-Georges,
ce 8e jour d'octobre 2025.

ME ISABELLE BEAULIEU
Présidente d'élection